



Communiqué de presse

Embargo: 27.6.2019, 8h30

10 Tourisme

La balance touristique de la Suisse en 2018

Le secteur touristique suisse a confirmé son dynamisme en 2018

La Suisse est toujours plus attractive pour les touristes étrangers. Pour la troisième année consécutive, les recettes ont progressé. Parallèlement, les personnes résidant en Suisse ont continué de dépenser davantage lors de déplacements à l'étranger, malgré des conditions de prix légèrement moins favorables. Au final, la balance touristique affiche un solde négatif de -1,3 milliard de francs, selon les premières estimations de l'Office fédéral de la statistique (OFS).

La population helvétique a dépensé 17,9 milliards de francs lors de ses voyages à l'étranger en 2018, soit 2,2% de plus qu'en 2017. Les excursionnistes et touristes étrangers visitant la Confédération ont dépensé 16,6 milliards de francs, soit une hausse de 2,3%.

Après avoir accusé le coup en 2015 (-3,4%) en raison de la forte appréciation du franc suisse, les recettes de la balance touristique ont poursuivi en 2018 leur hausse initiée depuis lors. Les **séjours avec nuitées** ont généré deux tiers de ces recettes. Comme en 2017, les recettes liées à ces séjours ont connu une croissance légèrement supérieure à 3% en 2018. Elles ont ainsi augmenté de 343 millions à 11,0 milliards de francs.

Cette évolution positive est principalement due à la hausse de la fréquentation des touristes étrangers dans l'hôtellerie et la parahôtellerie dont l'effet est quelque peu atténué par la baisse du montant de leurs dépenses par nuitée. Au final, les dépenses totales de ces touristes ont augmenté de 4,3%. De leur côté, les recettes des **séjours d'études et séjours hospitaliers** ont légèrement progressé en 2018 (+11 millions, soit +0,4%).

Quant aux recettes liées aux **excursions d'un jour et au tourisme de transit**, elles ont reculé de 0,2% en 2018. Enfin, les **dépenses de consommation des frontaliers et des titulaires d'un permis de courte durée** se sont accrues de 1,1% en 2018 pour atteindre 2,7 milliards de francs quand bien-même le nombre total de travailleurs frontaliers est resté stable.

Les Suisses dépensent toujours plus à l'étranger

En 2018, le franc suisse s'est affaibli face à l'euro se rapprochant par moment du taux plancher auquel la Banque nationale suisse a renoncé en 2015. Néanmoins, les écarts de prix avec l'étranger sont restés importants bien qu'ils se soient en général réduits. Par conséquent, les achats effectués en 2018 lors de voyages à l'étranger par des personnes résidant en Suisse sont restés robustes et

ont atteint un montant total record de 17,9 milliards, en hausse de 2,2% par rapport à 2017.

Quelque 70% de ces dépenses, soit 12,6 milliards de francs, ont été effectués lors de **séjours avec nuitées**. Bien que le nombre de nuitées des résidents suisses à l'étranger se soit contracté selon les estimations provisoires de l'OFS, les dépenses pour ces séjours augmentent de 3,0% du fait de la hausse des prix (convertis en francs suisse). Les dépenses effectuées dans le cadre des **excursions d'un jour et du tourisme de transit** ont aussi atteint un nouveau sommet en 2018 à 5,3 milliards en légère hausse de 0,3% par rapport à 2017.

Information concernant la statistique

Les indications présentées dans ce communiqué de presse pour l'année considérée sont provisoires et peuvent encore faire l'objet de rectifications en cours d'année. Des différences peuvent donc apparaître entre les données figurant dans le communiqué de l'année dernière et celles figurant dans ce communiqué.

Renseignements

Camille Gonseth, OFS, Section Comptes nationaux, tél.: +41 58 463 66 38,

e-mail: camille.gonseth@bfs.admin.ch

Service des médias OFS, tél.: +41 58 463 60 13, e-mail: media@bfs.admin.ch

Offre en ligne

Autres informations et publications: www.bfs.admin.ch/news/fr/2019-0167

La statistique compte pour vous: www.la-statistique-compte.ch

Abonnement aux NewsMails de l'OFS: www.news-stat.admin.ch

Le site de l'OFS: www.statistique.ch

Accès aux résultats

Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

Les résultats de la balance touristique sont communiqués deux semaines avant publication à la Banque nationale suisse (BNS) pour l'accomplissement de ses tâches. Pour la même raison, le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO), la Fédération suisse du tourisme (FST), Suisse Tourisme (ST) et hotelleriesuisse (hs) reçoivent ce communiqué 24 heures avant la date fixée pour sa publication.

T1 Recettes et dépenses, 2018 (en millions de francs)

	Recettes			Dépenses		
	2016 1)	2017 1)	2018 2)	2016 1)	2017 1)	2018 2)
Séjours avec nuitées	10 379	10 705	11 049	11 808	12 250	12 614
Séjours dans l'hôtellerie, dans la parahôtellerie ou chez des particuliers	7 366	7 686	8 019	*	*	*
Séjours d'études et séjours à l'hôpital	3 013	3 019	3 030	*	*	*
Excursions d'un jour et tourisme de transit	2 822	2 901	2 897	4 384	5 286	5 301
Dépenses de consommation des frontaliers, y c. permis de séjour de courte durée (< 4 mois) 3)	2 555	2 621	2 651	33	34	34
Total	15 756	16 228	16 596	16 225	17 570	17 949

1) chiffres révisés

2) chiffres provisoires

3) Depuis 2003 y compris les dépenses de consommation des personnes disposant d'un permis de séjour (<4 mois)

T2 Recettes et dépenses, 2018, variation en %

	Recettes			Dépenses		
	2016 1)	2017 1)	2018 2)	2016 1)	2017 1)	2018 2)
Séjours avec nuitées	-0,9%	3,1%	3,2%	5,3%	3,7%	3,0%
Séjours dans l'hôtellerie, dans la parahôtellerie ou chez des particuliers	-0,5%	4,3%	4,3%	*	*	*
Séjours d'études et séjours à l'hôpital	-1,7%	0,2%	0,4%	*	*	*
Excursions d'un jour et tourisme de transit	0,8%	2,8%	-0,2%	-1,0%	20,6%	0,3%
Dépenses de consommation des frontaliers, y c. permis de séjour de courte durée (< 4 mois) 3)	2,9%	2,6%	1,1%	1,5%	1,5%	1,0%
Total	0,0%	3,0%	2,3%	3,5%	8,3%	2,2%

1) chiffres révisés

2) chiffres provisoires

3) Depuis 2003 y compris les dépenses de consommation des personnes disposant d'un permis de séjour (<4 mois)